

## DOCUMENT 1

Logo de l'établissement

# ATTESTATION PFMP À INTÉGRER AU LIVRET D'ÉVALUATION BAC PRO TIIN

**Ce document doit permettre le contrôle de la situation de tous les candidats sous statut scolaire.**

NOM ..... Prénom .....

Date et lieu de Naissance .....

## A suivi la formation menant au baccalauréat professionnel TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

Date d'entrée en formation : ..... / ..... / 20.....

*Situation du candidat s'agissant de l'OBLIGATION en matière de PFMP (22 semaines au total sur 3 ans, mais 10 semaines non compressibles dans le cas des bacs en 1 an pour les candidats issus de la voie scolaire).*

### En classe de 2<sup>nde</sup> :

Le candidat a effectué les semaines de formation en entreprise prévues **OUI** **NON**

Dans la négative, date de déroulement des périodes supplétives mises en place : .....

### En classe de 1<sup>ère</sup> :

Le candidat a effectué les semaines de formation en entreprise prévues **OUI** **NON**

Dans la négative, date de déroulement des périodes supplétives mises en place : .....

Copie de l'autorisation de dérogation si cette démarche a été faite (rappel\* de la procédure ci-après).

### En Terminale :

Le candidat a effectué les semaines de formation en entreprise prévues **OUI** **NON**

Dans la négative, date de déroulement des périodes supplétives mises en place : .....

Copie de l'autorisation de dérogation si cette démarche a été faite (rappel\* de la procédure ci-après).

**\*Rappel de la procédure :** en cas d'absence aux PFMP de cette dernière année il conviendra de faire rédiger par le candidat une demande de dérogation, exclusivement dans les cas de force majeure. Il joindra les justificatifs d'absence qui devront couvrir l'intégralité des périodes d'absence en stage. La durée à réaliser peut être réduite par le Recteur après avis de l'EN de filière, sur demande de l'équipe pédagogique. Cette demande sera transmise par le chef d'établissement et adressée à Monsieur le Recteur à l'attention des services des examens et concours.

Cette démarche permettra, en cas d'accord d'obtenir une réduction partielle de la durée non accomplie. Au moment de la transmission de la demande, le chef d'établissement et l'équipe pédagogique émettront un avis circonstancié et indiqueront si de leur point de vue, le candidat sera évaluable après récupération partielle. Pour des problèmes de calendrier, la session de septembre pourra être proposée.

**En cas d'absence non justifiée, l'intégralité des séquences est à récupérer.**

Fait à ....., le ..... / ..... / 20

**Cachet de la Direction de l'établissement**